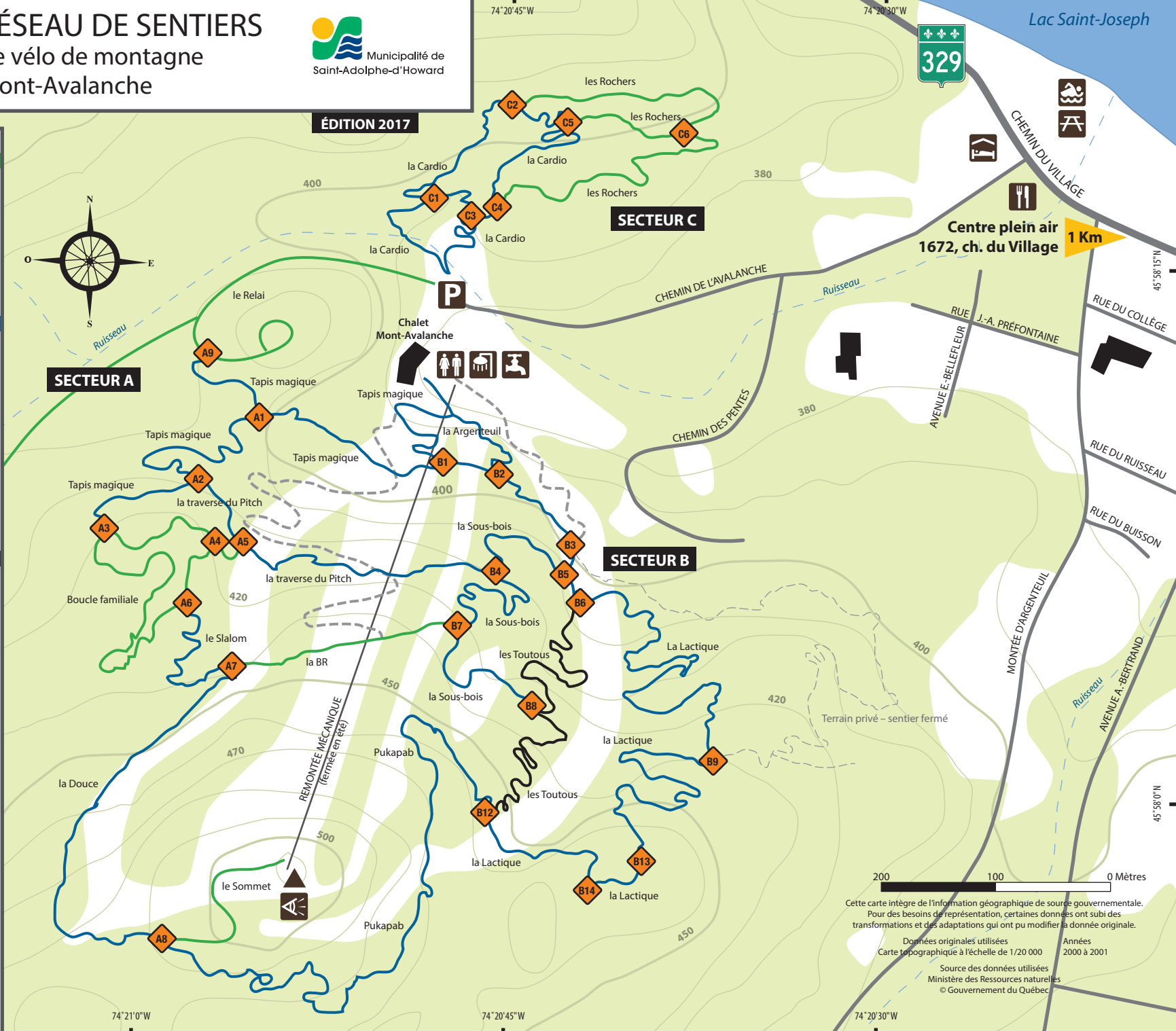
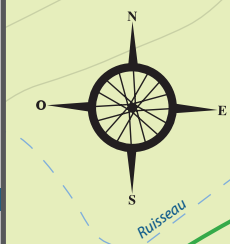


ÉDITION 2017

SENTIERS FACILES	
SECTEUR A	
Boucle familiale	600 m
la BR	120 m
le Sommet	190 m
le Relai	450 m
SECTEUR B	
la BR	80 m
SECTEUR C	
les Rochers	660 m
SENTIERS INTERMÉDIAIRES	
SECTEUR A	
la Douce	400 m
la traversé du Pitch	160 m
le Slalom	200 m
Pukapab	100 m
Tapis magique	990 m
SECTEUR B	
la Argenteuil	250 m
la Lactique	1,1 km
la Sous-bois	490 m
la traversé du Pitch	265 m
Pukapab	820 m
SECTEUR C	
la Cardio	550 m
SENTIERS DIFFICILES	
SECTEUR B	
les Toutous	810 m

	Intersection
	Stationnement
	Toilettes
	Lave-vélo
	Eau potable
	Point de vue
	Aire de pique-nique
	Restaurant
	Hébergement
	Plage municipale
	Sommet
	Sentier projeté
	Autre sentier



200 100 0 Mètres

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale.
 Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.
 Données originales utilisées : Carte topographique à l'échelle de 1/20 000, Années 2000 à 2001
 Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec

Quelques règles à suivre

- 1 Préparez votre sortie.** Procurez-vous une carte des sentiers, portez un casque, respectez vos capacités physiques et ayez une trousse de réparation.
- 2 Ne roulez pas dans les sentiers fermés.** S'ils le sont, c'est pour une bonne raison.
- 3 Ne roulez pas les jours de pluie et les 24 h suivantes** afin de prévenir l'érosion des sentiers.
- 4 Roulez toujours dans les sentiers** afin de respecter le milieu naturel.
- 5 Rapportez vos déchets.**
- 6 Doublez avec prudence et soyez courtois en tout temps.** Circuler en petits groupes de dix personnes ou moins est préférable.
- 7 Cédez le passage aux cyclistes qui montent et aux piétons en tout temps.** Roulez lentement lorsqu'il y a de l'achalandage.
- 8 N'effectuez pas de nouveaux tracés ou des travaux non autorisés.** Assurez-vous d'avoir la permission du propriétaire ou du gestionnaire avant toute activité d'entretien.
- 9 Respectez les propriétés privées.** Circuler sur un terrain privé est un privilège et non un droit. Soyez reconnaissant de la générosité des propriétaires.
- 10 Impliquez-vous dans votre communauté!**

EN CAS D'URGENCE : 911

Hôpital Laurentien - 234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts

Hôpital d'Argenteuil - 145, av. de la Providence, Lachute

Hôpital régional de Saint-Jérôme - 290, rue De Montigny, Saint-Jérôme

Informations utiles

- L'accès aux sentiers est gratuit pour la saison 2017.
- Tous les sentiers sont bidirectionnels.
- La marche est permise dans les sentiers de vélo.
- Le vélo de montagne est interdit dans le réseau en hiver.

Pour connaître les conditions, l'ouverture des sentiers et le calendrier des courses :

819 327-3232, poste 1 (lundi au vendredi)

1 866 ADOPLPHE (samedi et dimanche)

 Station de sports Mont-Avalanche

Station de sports Mont-Avalanche

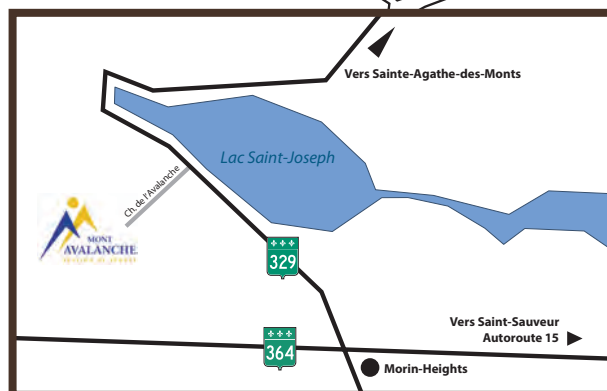
1657, ch. de l'Avalanche
Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0

819 327-3232, poste 1 (lundi au vendredi)

1 866 ADOPLPHE (samedi et dimanche)

mont-avalanche.com

 Station de sports Mont-Avalanche



Station de sports
Mont-Avalanche
Saint-Adolphe-d'Howard
paysdenhautavelo.com

Carte officielle des sentiers de
VÉLO DE MONTAGNE



8 km de sentiers
étroits et sinueux

Les informations contenues sur cette carte sont mises à jour annuellement. Assurez-vous d'avoir en main la version la plus récente avant de planifier votre itinéraire. À cet effet, veuillez communiquer avec le gestionnaire du réseau.

La pratique du vélo de montagne comporte des risques que le cycliste accepte d'assumer. La présente carte a été élaborée en fonction des informations disponibles au moment de sa conception et ne sauraient engager la responsabilité des concepteurs en cas d'accident.


Municipalité de
Saint-Adolphe-d'Howard


MONT
AVALANCHE
STATION DE SPORTS

MRC des
PAYS-D'EN-HAUT


2017